NOUVELLE DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES AUPRÈS DU MINISTRE DE LA CULTURE LUC FORTIN



Luc Fortin, ministre de la Culture du Québec

Après le succès de l'inauguration de la plaque historique et du lancement du bulletin de 40 pages consacrés à l'Institution des Sourdes-Muettes (ISM), rue Saint-Denis à Montréal le 21 juin dernier, la Société d'histoire exprime à nouveau la volonté de ses membres par une nouvelle demande au ministre de la Culture, Luc Fortin, à des fins de reconnaissance et de classement de l'ISM à titre d'édifice patrimonial et historique, tel que prévu par la loi. La SHP interpelle particulièrement les douze membres du Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) de conseiller le ministre Luc Fortin afin de reconnaître l'œuvre sociale, architecturale et patrimoniale plus que centenaire de ce site montréalais, fondé par les Sœurs de la Providence.

Notre bulletin publié le 21 juin 2017, intitulé *L'Institution des Sourdes-Muettes : une œuvre nationale,* a été envoyé le 31 août 2017 au ministre de la Culture ainsi qu'aux douze membres du CPCQ.